

PROVINCE DE QUEBEC

COMITE DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCES-VERBAL DU JEUDI 24 JANVIER 2008

Le 24 janvier 2008 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la neuvième réunion du Comité de vigilance du L.E.T. à laquelle assistaient:

- √ Monsieur Pierre-Paul Turcotte, président de la SOGERM et président du comité
- √ Monsieur Jérôme Landry, conseiller du district #1
- √ Monsieur Michel Côté, citoyen
- √ Madame Annie Parent, ingénieure à la Ville de Matane
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable

SONT ABSENTS:

- √ Monsieur Donald Grenier, préfet de la M.R.C. de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Pierre-Paul Turcotte souhaite la bienvenue aux membres.

Il est proposé par monsieur Jérôme Landry, appuyé par Michel Côté, d'adopter l'ordre du jour en laissant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2007

Il est proposé par monsieur Michel Côté, appuyé par monsieur Jérôme Landry, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2007.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 23 novembre 2007

3. 3.11.a) Site web de la Ville de Matane

Caroline Ratté nous informe que le microsite web sur l'environnement de la Ville de Matane sera mis en ligne au début de février.

7. Projet Co.Mode Verte

Monsieur Jérôme Landry nous informe que le projet a été retardé et modifié. Un montant de 5 000 \$ a été accordé à la coopérative par la Ville afin qu'elle démarre ses activités et puisse louer le bâtiment convoité.

8. Nettoyage rue Bélanger par Vert Pomme

Caroline Ratté nous informe qu'une lettre de félicitations a été envoyée au groupe Vert Pomme.

13. Valorisation du bois de l'écocentre

Monsieur Jérôme Landry nous informe que le projet de chaudière à biomasse de Smurfit-Stone est toujours sur la table et qu'il permettrait de valoriser le bois de l'écocentre. Aussi, Caroline Ratté nous informe que de nouveaux règlements environnementaux pourraient compromettre la valorisation du bois non naturel (peint, traité ou autre).

17. Déneigement

Caroline Ratté nous informe que la soumission de Gestion sanitaire M & M inc. pour le déneigement de l'écocentre a été refusée. Les employés municipaux s'occupent du déneigement de l'écocentre. Lors de tempêtes, le déneigement de l'écocentre est confié à Gestion sanitaire M & M inc. lorsque les employés municipaux ne peuvent effectuer le travail par manque de disponibilité.

4. Résolution de la Municipalité de Sainte-Paule

Caroline Ratté nous informe que la Municipalité de Sainte-Paule a adopté une résolution stipulant qu'elle accèdera au L.E.T. de Matane à compter du 1^{er} janvier 2009.

5. Utilisation chemin du L.E.T. par Smurfit-Stone

La forte pluie du 16 novembre 2007 ayant lourdement endommagé le chemin d'accès de Smurfit-Stone à son lieu d'enfouissement, Smurfit-Stone utilise de façon temporaire le chemin d'accès du L.E.T. pour accéder à son lieu d'enfouissement privé.

6. Collecte des feuilles mortes et des branches, automne 2007

Caroline Ratté nous informe que 30,05 tonnes de feuilles mortes et de branches ont été récupérées lors de la collecte spéciale.

7. Statistiques matières résiduelles 2007

Caroline Ratté nous présente les points saillants des statistiques des matières résiduelles en 2007. Voir statistiques en pièces jointes.

8. Calendrier 2008 des cueillettes de matières résiduelles

Caroline Ratté nous informe que le calendrier 2008 des cueillettes de matières résiduelles a été distribué avec le compte de taxes. Ce calendrier inclut la collecte des ordures ménagères, des matières recyclables, des gros rebuts du printemps et de l'automne, des cueillettes supplémentaires des déchets de l'été et de la cueillette d'arbres de Noël.

9. Tarification L.E.T. 2008

La tarification 2008 pour les municipalités assujetties est de 101,06 \$/tonne, soit 90,65 \$/tonne pour l'enfouissement plus 10,41 \$/tonne pour la redevance exigible pour l'élimination des matières résiduelles.

La tarification 2008 pour les municipalités non assujetties est de 191,71 \$/tonne, soit 181,30 \$/tonne pour l'enfouissement plus 10,41 \$/tonne pour la redevance exigible pour l'élimination des matières résiduelles.

10. Présentation des plans pour l'écran visuel

Les plans d'aménagement sont présentés au comité.

11. Varia

a) Sacs de plastique

Monsieur Jérôme Landry nous informe que le groupe Vert Pomme a fait part de sa volonté à ce que la Ville bannisse l'utilisation de sacs de plastique pour le transport ou l'emballage d'une marchandise obtenue suite à une activité de vente au détail. Le comité discute de différentes alternatives pour diminuer le nombre de sacs de plastique utilisés par les citoyens.

b) L.E.T. de La Rédemption

Les développements du projet de L.E.T. à La Rédemption ne sont pas connus du comité.

c) Propreté du L.E.T.

Monsieur Michel Côté nous informe que lors de ses visites au L.E.T., le lieu était très propre et il n'y avait pas de goéland.

12. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 14 mars 2008 à 9 h.

13. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 30.

La secrétaire,

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable

p.j.